

SSIAP 2 – Remise à niveau

ir :



[Demander un devis](#)

Cette formation est finançable par :



REMISE A NIVEAU

Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Personnel concerné - Métier visé

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP 2 ou ERP 2 ne pouvant justifier d'aucune activité en sécurité incendie depuis 3 ans, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V arr. du 02/05/05).

Objectifs

Conserver l'aptitude à assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

Prérequis

- Etre titulaire du certificat SST de moins de 2 ans.
- Être apte physiquement, confirmé par un certificat médical datant de moins de 3 mois et conforme à l'arrête du 02 mai 2005 modifié.

Détails de la formation

Déroulement du stage :

21 heures – Dans notre centre de formation ou en intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum

Formation théorique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours

Formation pratique :

- SSI
- Aire de feux

Contenu :

Rappel sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité

Mise en situation d'intervention

Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Gestion du PC de sécurité en temps de crise

Organisation d'une séance de formation

Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe de sécurité

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques sera transmise à son employeur.

Une attestation de remise à niveau SSIAP 2 d'une durée de validité de 3 ans sera délivrée et pour les anciens diplômés

ERP 2 ou IGH 2 un nouveau diplôme SSIAP 1 par équivalence (voir modalités lors de l'inscription).

Suite de parcours

La remise à niveau permet d'exercer la fonction de SSIAP 2 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.

L'agent peut ensuite envisager de devenir chef de service en se formant au SSIAP 3 (pouvoir justifier de 1607 heures d'ancienneté en tant que SSIAP 2 et/ou avoir un titre de niveau 4)